

## Programme provincial DÉFI de la province de Liège

Classement des points établi par les membres DÉFI de la province de Liège :

1. Intercommunales : Depuis longtemps DÉFI exige qu'une transparence totale soit imposée, tant au niveau des conseils d'administration via une diffusion en direct sur internet qu'au niveau des rémunérations des dirigeants qui doivent être plafonnées et rendues publiques sur leur propres sites.  
Les bénéfices des intercommunales doivent être exclusivement répartis sous forme de dividendes aux communes ou servir à améliorer les services à la clientèle. Les investissements ou prises de participation ne seront autorisés que s'ils ont un lien direct avec le « core-business » de l'intercommunale.
2. Santé et affaires sociales – médecine préventive : les cars provinciaux n'ont pas prouvé leur efficacité. Ils devront être remplacés par des antennes médicales pluridisciplinaires dans des maisons médicales ou hôpitaux mieux équipés et plus efficaces (matériel de pointe et outil performant = résultats plus performants). La mobilité vers ces centres sera facilitée par la mise en service de taxis sociaux.
3. Agriculture : DÉFI est favorable au renforcement et à l'encouragement des circuits courts et de l'alimentation bio. Des aides doivent être prévues à cet effet.
4. 3eme et 4eme âge : DÉFI recherche des solutions à la catastrophe financière du coût des gardes de nuit. Il faut également instaurer une forme d'aide à l'instauration d'une assurance dépendance efficace.
5. Intergénérationnel : DÉFI veut favoriser le développement de projets permettant le maintien des personnes âgées à domicile et encourager la mixité entre jeunes et aînés.
6. Conseils d'administration des hôpitaux : Ces conseils d'administration doivent être entièrement dépolitisés et totalement transparents. DÉFI accepte l'idée d'une recherche de rentabilité, mais pas au détriment du patient et du personnel. Il faut composer des CA pluridisciplinaires (gestionnaires, médecins, personnel de santé).
7. Tourisme : Valorisation du tourisme en Wallonie – améliorer la compétence provinciale au service des communes. Favoriser l'accès à petits prix aux musées.
8. Enseignement et formation : L'image de l'enseignement qualifiant doit être renforcée. Selon DÉFI, la qualité des moyens mis à la disposition des écoles doit être au top de la modernité. Les élèves sortants de cet enseignement doivent pouvoir être opérationnels sur les outils dont disposent les entreprises modernes.  
Un cours de citoyenneté (apprentissage des droits et devoirs) doit être imposé dans toutes les écoles.
9. Optimisation de l'administration : afin de donner l'entière priorité aux compétences dans l'administration, les candidats seront recrutés via un concours. Les mieux classés se verront attribuer un poste, sans tenir compte d'aucune appartenance politique.
10. Ruralité : Amplification des transports en commun et création d'un incitant financier en faveur des exploitants de commerces de proximité. Création de « points poste » itinérants (sans opérations financières en argent liquide) en milieu rural.

11. Liaison CHB ou HB : Avec l'implication complète des communes concernées, **DéFI** plaide pour la réalisation d'une liaison directe entre le plateau de Herve et Beaufays. Cette liaison présente plusieurs avantages :
- Désengorger le centre de Liège de quelque 30% du trafic.
  - Limiter la pollution des communes longeant l'autoroute et principalement celles des entités d'Ans et Rocourt qui sont positionnées sur un nœud autoroutier très dense et engorgé.
  - Diminuer les taxes imposées aux transporteurs routiers contraints à un détour de 28 kilomètres Via Cheratte et Loncin en plus d'une économie de temps de 30 à 40 minutes suivant le trafic.
  - Éviter l'engorgement de la route Charlemagne à hauteur de Fléron et Soumagne.
  - Réduire voir supprimer le trafic des poids lourds passant par Pepinster, Wegnez et Ensival pour rejoindre l'E40 via E42 Prüm/Battice.
12. Infrastructures sportives : **DéFI** veut augmenter l'aide aux infrastructures sportives pour le sport amateur et inciter les jeunes à choisir un sport par des journées « all sports day » organisées au niveau des communes.  
Nous exigeons la création d'un incitant financier pour l'achat de vélos électriques.
13. Infrastructures sociales et culturelles : Assurer la sauvegarde du patrimoine et améliorer son utilisation (tourisme, services...) est une priorité pour **DéFI**
14. PMR, malentendants et malvoyants : Renforcer tous les moyens disponibles afin de placer chaque citoyen sur un pied d'égalité.
15. Écologie : **DéFI** prévoit des incitations aux potagers collectifs.
16. Mobilité douce, RAVEL : **DéFI** prône une vraie réflexion sur le fond. Proposer une meilleure signalisation, mais aussi l'indication plus claire des services et commerces à proximité.
17. Bâtiments provinciaux : Réduction des consommations d'énergie, des pollutions, recours aux énergies alternatives et durables.
18. Chemins forestiers : **DéFI** revendique plus de clarté quant à leur ouverture au public.
19. Renforcer les comités provinciaux de sécurité routière en leur donnant des compétences exécutives et non seulement consultatives comme actuellement.
20. Transport : **DéFI** veut développer le multimodal (avion – train – route – bateaux).

NOM et prénom :

N° National :

Adresse :

CP et localité :

Quartier :

Date de naissance :

Profession :

Prétentions éventuelles sur la liste provinciale :

Nombre de tracts dont je peux assurer la distribution :

Je marque mon accord sur le programme provincial tel qu'il a été établi et voté à la majorité par les membres DÉFI de la province de Liège :

(Signature)